académie Nice
direction des services départementaux de l'éducation nationale Alpes-Maritimes
éducation nationale

DSDEN 06 - Lettre hebdomadaire n° 58 du 6 au 10 février 2017

Conditions de pratique de la voile scolaire en cas de température extérieure basse

En cas de froid, la décision de maintenir la sortie en mer sera prise par le responsable technique qualifié de la structure, conformément aux prescriptions suivantes de la DSDEN 06 :

1- Par temps froid ressenti (en général une température extérieure autour de 10°) :
- si le risque pour les élèves d'être mouillés dès le début de la séance, lors de la mise à l'eau des embarcations, est important la navigation n'est pas envisageable.
- si la base dispose de combinaisons ajustées, au minimum de type « shorty » (jambes et manches courtes) ainsi que de « coupe-vent », l'ensemble des élèves en sera équipé.
- si un chavirage a lieu par temps froid, il sera mis immédiatement fin à la navigation des élèves concernés, qui seront rapidement raccompagnés à quai.

2- au-dessous de 5° :
- si la navigation s'effectue en voile légère (type Catamaran ou Optimist) la sortie est annulée.
- si elle s'effectue en bateau collectif (quillard ou dériveur lesté) la sortie est envisageable.